



ACCUEIL DU PUBLIC AUX ETANGS DE COMELLES

Contexte :

Le site des étangs de Comelles est un des espaces naturels les plus fréquentés du territoire du Parc naturel régional aussi bien par des locaux que des visiteurs venant de la Région Ile-de-France.

Rappel des éléments de diagnostic (comptages) en 2014 :

- *Circulation automobile :*

Mois de mai (en moyenne avant la fermeture de la digue) : route d'Hérivaux, en semaine 450 véhicules/jour, le dimanche 700 véhicules/jour.

- *Stationnement :*

La demande en journée de fréquentation moyenne, un dimanche du mois de mai est de 150 places (référence 25 mai 2014). L'offre de stationnement, 275 places, n'est pas entièrement utilisée. Demande maximum un dimanche de pont en mai : 320 places. Les voitures se stationnent sur les parkings et le long des route d'accès.

Par ailleurs, l'accueil du public est minimaliste et le site pas mis en valeur.

A l'échelle du Parc naturel régional a été élaboré un schéma d'accueil du public. Des itinéraires pédestres, vélos et équestres ont été définis et valorisés (fiches de randonnée, application geotrek). 3 itinéraires (2 pédestres et 1 équestre) passent par les étangs de Comelles. D'autres itinéraires de randonnée sont proposés sur les site collaboratifs.

En outre, un sentier botanique existe et la commune de Coye-la-Forêt envisage la création d'un itinéraire de découverte de la commune, passant par les étangs.

Une étude d'un schéma d'accueil au site des étangs de Comelles avec une proposition chiffrée des aménagements a été réalisée en août 2015. Elle a concerné surtout les aspects de circulation et de stationnement, qui étaient les problèmes les plus urgents et a proposé des aménagements en évaluant de façon systématiquement les impacts sur le milieu naturel. Cette étude a réuni un comité de pilotage et l'Institut de France a validé cette étude.

Les préconisations de l'étude :

Ce qui a été réalisé depuis 2015 :

- Fermeture à la circulation automobile de la digue de l'Etang de la Loge
- Organisation de l'arrivée et du stationnement en venant de Coye-la-Forêt avant l'arrivée à l'étang : optimisation du parking et réfection de l'escalier d'accès, interdiction du stationnement sur les derniers 50 m avant la digue de la Loge et au-delà, pose d'accroches-vélo et local poubelle
- Suppression des voitures en bord d'étangs (stationnements au niveau des digues), La renaturation des lieux n'a pas été effectuée.
- Réfection de la passerelle de Comelles.

- Création d'emplacements P.M.R. sur les 2 stationnements à proximité du château.

Les travaux ont été financés par le Conseil Départemental de l'Oise dans le cadre d'une convention pour l'amélioration de l'accueil du public en forêt de Chantilly.

Ce qu'il reste à faire :

Les estimations financières de l'étude ont été reprises. ***Elles sont à prendre avec précaution, elles sont plutôt surévaluées (travaux maximum, pas de mutualisation des installations de chantier par exemple...).***

- Suppression de la circulation sur les parties ouest puis est de la route des Tombes (à confirmer ou non)
- Renaturation des parkings en bord d'étangs – 60 000 €
- Augmentation et réaménagement de l'offre de stationnement en venant de la route d'Hérivaux, en agrandissant certains parkings et en aménageant des sentiers pour rejoindre les étangs directement - 265 000 €
- Extension du parking en venant de Coye-la-Forêt : 30 000 € (à confirmer ou non)
- Amélioration de la perception du site comme « Domaine de Chantilly », création de seuils en marquant l'entrée (non chiffré)
- Création de toilettes publiques (non chiffré)
- Amélioration de l'information sur la réglementation et les pratiques du site (signalisation des parkings, vitesses de circulation, ...)
- Construction d'une offre de découverte et de pédagogie pour le site (un budget de 30 000 € a été évalué pour de la signalétique : informations, signalisation, pédagogie).

Pour construire une offre de découverte opérationnelle, il a été proposée une étude de programmation.

Cette étude comprendrait :

- Un état des lieux et diagnostic : besoins des différents publics en terme de découverte du site, enquête, analyse de l'expérience visiteurs, impératifs de guidage et de signalisation, renseigner les visiteurs sur le bon usage du site, les lieux pressentis pour être valorisés, ...
- Différents scénarii : les axes de communication envisageables selon les publics et le type d'information, les différentes possibilités d'équipement du lieu : panneaux, documents d'accompagnement, découverte virtuelle, application, ... l'estimation technique et financière synthétique de chaque scénario
- Une proposition finale : définition du plan d'interprétation, choix des médias, des aménagements et des travaux annexes, conception et design du mobilier d'interprétation et du mobilier de repos, estimation des besoins financiers
- Des phases optionnelles : réalisation des contenus, textes et illustrations, chiffrage détaillé des coûts d'investissement, programmation et planification de la réalisation, rédaction des pièces techniques du DCE (CCTP et DQE), suivi de la réalisation (AMO)

Cette étude devait être présentée au Conseil départemental de l'Oise pour être financée dans le cadre de la convention « Accueil du public en forêt de Chantilly ».